

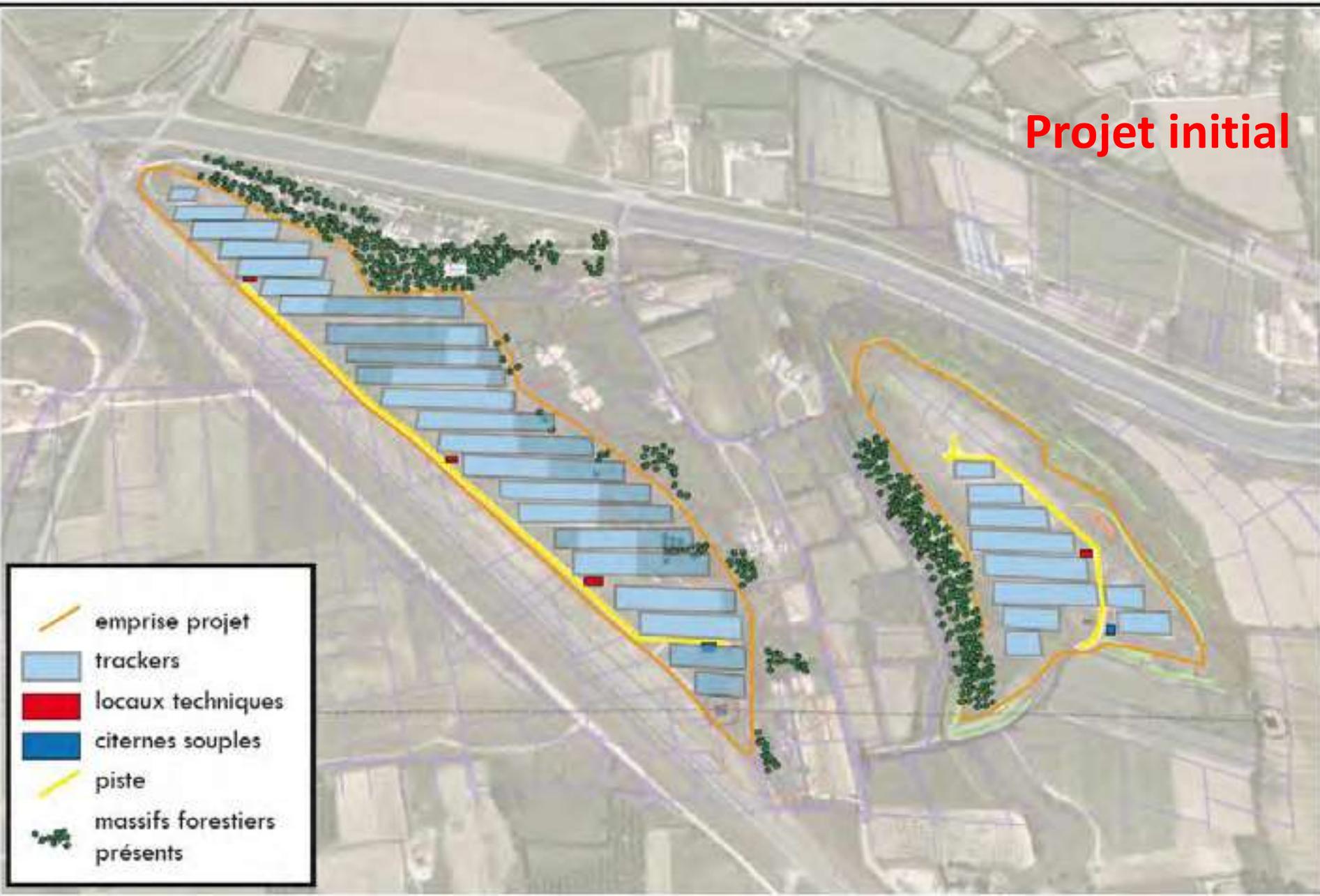
Historique Parc Solaire du Piboulon

Premier projet

- Lancé en 2010
- 2 entités uniquement sur Alleins (9 ha)
- Inventaire faune/flore printemps 2013
- Dépôt permis septembre 2013
- Retrait permis décembre 2014

La demande de permis avait été déposée sans l'accord de propriétaires concernés...

Projet initial



-  emprise projet
-  trackers
-  locaux techniques
-  citernes souples
-  piste
-  massifs forestiers présents

Historique Parc Solaire du Piboulon

Second projet

- Nécessaire pour rentabiliser l'investissement initial (200 à 300k€ ?)
- Extension de l'entité Piboulon sur Mallemort (présentation en janvier 2015)
- Accord conseil municipal mai 2015
- Dépôt permis mai 2015
- Avis favorable de la DREAL en avril 2017
- Enquête publique octobre 2017

Accord permis décembre 2017

PLAN DE MASSE AVEC LOCALISATION DES AMENAGEMENTS PAYSAGERS



Plantations d'oliviers

Bandes boisées créant un
brise-vue végétal

Plantations d'oliviers

Association...



LA PAROLE
aux
CITOYENS

Les raisons du recours

Un site présenté comme un tas de déblais

Etude d'impact page 68

Géomorphologie de l'emprise du projet

Le site de Piboulon forme un dôme dont le sommet n'est que légèrement bosselé. Correspondant à un dépôt définitif des produits de terrassement du canal de l'EDF, ce remblai se surimpose à la plaine agricole en formant un relief tabulaire selon un axe d'allongement NW/SE sur une hauteur d'une vingtaine de mètres. Les pentes de ce remblai restent accusées. Des étagement sont présents correspondant vraisemblablement au phasage technique de la mise en remblai et de sa stabilité.

Dossier présentation du permis de construire page 1

1. Description du projet dans son environnement

Situé au sein de la plaine agricole de la Durance, le site de Piboulon est un site artificialisé constitué de l'empilement des matériaux issus du stockage des déblais du canal de l'EDF, lors de sa création au début des années 60, sur lequel se développe un sol pauvre récent formé de cailloutis et de galets grossiers sans couche organique.

Ce site antropisé a vu la végétation recoloniser ses buttes venant aujourd'hui l'isoler au sein de la plaine agricole. La pauvreté de ses sols ne lui permet pas d'avoir un véritable usage agricole.

Sa topographie en forme de dôme dont la surface est plane rend le site très approprié à l'implantation d'un parc solaire photovoltaïque.

Les raisons du recours

L'abandon du premier projet présenté comme une mesure d'évitement



Etude d'impact page 44

Un premier Permis de Construire à alors été déposé en Septembre 2013 mais a ensuite été retiré pour retravailler le projet. En effet, celui-ci connaissait des enjeux trop importants en termes de Faune-Flore et de Paysage.

Etude d'impact page 265

Par rapport au projet initial développant deux entités de production, la prise en compte supplémentaire des différents enjeux environnementaux dans la phase de conception du projet a conduit à une réduction notable du projet initial et a ainsi permis de réduire au maximum les impacts résiduels afin d'atteindre un **impact global relativement faible** du projet vis-à-vis de son environnement.



Le Piboulon en 1950



Le Piboulon en 1964



Association...



LA PAROLE
aux
CITOYENS

Les raisons du recours

Insuffisances de l'étude d'impact

- 143 espèces végétales ont été inventoriées ce printemps par T. Dutoit et G. Guende sur la Crau du Piboulon
- L'étude d'impact ne mentionne que 49 de ces espèces
- La présence de certaines espèces protégées est ignorée ou minimisée (*Ophrys provincialis*, *Anacamptis fragrans*, *Serapias parviflora*)
- L'aire d'étude d'impact n'a pas été réajustée au nouveau périmètre du projet

Les raisons du recours

Refus de prendre en compte des solutions alternatives moins pénalisantes pour l'environnement

Rapport d'enquête publique page 41

Réponse
VOLTALIA

Le secteur des Fumades avait été analysé par VOLTALIA aux prémices du projet mais celui-ci n'était techniquement pas adapté pour l'accueil d'un parc solaire.

Pourtant l'ancienne décharge fait aujourd'hui l'objet d'un appel à projet de la Métropole

Photovoltaïque et biodiversité

Où développer le photovoltaïque à Mallemort ?

Définir un schéma directeur pour la commune

- **Toitures** (bâtiments publics, entreprises, particuliers,...)
- **Parkings** (Covoiturage, Ecole TP, Intermarché, Pomme Alliance, Golf,...)
- *Rives du canal EDF*
- **Projets citoyens** (toitures, ombrières, petits parcs
au sol)



Photovoltaïque et biodiversité

Où développer le photovoltaïque à Mallemort ?

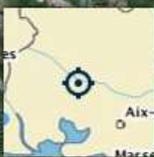
Définir un schéma directeur pour la commune

- **Ancienne décharge** (voir projet Cap Vert Energie La Couronne)
- **Parc flottant Lafarge** (voir projet Akuo Energy Piolenc)
- **Gros Mourre** (Natura 2000 mais impact biodiversité plus faible ?)
- **Serres photovoltaïques** (terres agricoles ?)
- **???**





Ancienne gravière Lafarge



Échelle 1 : 8 528
0 — 200 m

- Layers icon (8)
- Wrench icon
- List icon
- Location icon
- Zoom in/out icons
- 2D/3D view icons



Échelle 1 : 4 264



Le site des Fumades

Association...



LA PAROLE
aux
CITOYENS



Le site des Fumades : école TP



Échelle 1 : 8 528

0 ————— 200 m



Gros Mourre



Gros Mourre

Photovoltaïque et biodiversité

MALLEMORT

Territoire à Energie Positive ?

Association...



LA PAROLE
aux
CITOYENS